



Madame - Monsieur

Ce journal municipal est l'occasion de m'adresser à vous en début d'année, de faire le bilan de celle écoulée et d'évoquer les projets. L'année 2023 a été marquée par le décès, le 19 avril dernier, de notre collègue Claude PETITEVILLE. En mars 2008, alors que je prenais mes fonctions de maire, je proposais à Claude de prendre le relais de Christine son épouse qui l'avait précédé. Claude a accompli ses 15 années de mandat en tant qu'adjoint aux travaux, 15 années de travail, de responsabilité au service de notre commune. Un hommage lui est rendu page ci-contre. Malgré cela il nous faut continuer...

Le projet de logements et commerces en lieu et place de l'ancienne école se précise, la démolition doit intervenir au cours du 1er semestre 2024 pour un chantier de construction de plus de 2 ans. Le centre bourg se précise un peu plus !

Le respect de l'environnement est aussi une de nos préoccupations. Une cuve de récupération des eaux de pluie d'une capacité de 60 000 litres sera installée dans l'enceinte des services techniques pour permettre l'arrosage des plantations mais aussi le nettoyage des rues (balayeuse). Après l'éclairage public, des éclairages LED ont été installés dans divers bâtiments par souci d'économies.

A ce sujet, j'invite tous les utilisateurs de structures communales (terrains et salles de sport, salles de réunion etc...) à la responsabilité quant à leur utilisation. Il est je pense, inutile de rappeler que le coût de l'énergie a augmenté dans des proportions importantes. Il est donc du devoir de chaque utilisateur de respecter les différentes structures mises à disposition par la municipalité et de se comporter comme il le ferait chez lui en n'abusant ni de l'eau ni du gaz ni de l'électricité. Pour information le budget 2022 « eau-gaz-électricité » des équipements mis à disposition des quelques 1100 adhérents de nos 16 clubs et associations s'élève à 41 000,00 €.



En ce qui concerne le respect et la santé des enfants, un « espace sans tabac » a été matérialisé aux abords des écoles en collaboration avec la Ligue Contre le Cancer (une première dans l'agglomération Dieppe Maritime)! La construction d'un préau à l'école maternelle permet aux enfants, depuis la rentrée de septembre, de pouvoir se défouler en extérieur par mauvais temps. La cantine quant à elle a vu tout son mobilier remplacé (l'ancien ayant fait son temps avec 25 ans de service).

Le 11 février nous commémorerons le 80ème anniversaire du crash du Bombardier B24 dont les 10 membres d'équipage américains et 2 Rouxmesnilais ont perdu la vie. Un moment important de l'histoire de notre commune que nous nous devons de transmettre et auquel participeront 25 américains descendants de 2 des 10 victimes et des officiels américains et français. Il me reste à souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants ainsi qu'aux 6 nouveaux nés, féliciter les 10 couples qui se sont unis et avoir une pensée pour 19 de nos concitoyens qui nous ont quittés. Merci à tous les membres du conseil municipal ainsi qu'à tout le personnel communal pour leur investissement et leur dévouement, qui œuvrent au quotidien pour le bien-être de tous.

Excellente année 2024 à toutes et tous.

Le Maire
Jean-Claude GROUT

Retrouvez tous les comptes rendus des conseils municipaux sur le site internet : rouxmesnil-bouteilles.fr

Directeur de publication : Jean-Claude GROUT.

Rédacteurs : Anne-Marie ARTUR, Gilbert BAUDER, Priscille CLEMENT, Marie-Laure DELAHAYE, Armelle POIRIER, Alain RASSET.



HOMMAGE À CLAUDE PETITEVILLE

Le décès de Claude PETITEVILLE adjoint au maire, survenu le 19 avril 2023, aura laissé un vide au sein du Conseil Municipal. Il aura été en charge de la commission travaux de 2008 à 2023. Durant ces années de service, Claude a suivi la réalisation de projets importants comme :

Le groupe scolaire du Vallon, la Sall'Inn, le hangar communal, la réhabilitation de l'ancienne mairie en logements et dernièrement l'espace des Saulniers. Travaux qu'il avait à cœur de voir se concrétiser dans les meilleures conditions.

Jean-Claude GROUT, maire, a tenu à rendre hommage à l'homme engagé qu'il était, mais aussi à son épouse Christine, qui fut elle-même conseillère municipale de 1989 à 2008 et actuellement présidente de la Gymnastique Volontaire depuis plusieurs années. Le dévouement est inscrit dans l'ADN de leur couple.

Après avoir passé sa jeunesse à Berneval où il est né, Claude épouse Christine en 1972. Puis le couple accueillera au sein du foyer, leur fille Laure née en 1977. La famille s'installera en août 1979, dans le pavillon tout juste construit, résidence du Prieuré. La vie s'organise, entre travail et vie personnelle. Claude est un mari attentionné et un papa aimant, soucieux de l'éducation de leur fille. Le club de Basket de Rouxmesnil-Bouteilles verra s'épanouir cette enfant, sous l'œil admiratif d'un père... Il aura la joie par la suite d'être un grand-père comblé de deux petits enfants, Mathias et Chloé.



L'entreprise Alpine, où il aura passé la totalité de sa carrière a marqué son exigence. Cette rigueur de précision qu'il voulait transposer dans tous les domaines. Jean-Claude GROUT se souvient :

« pour être honnête, je dois avouer que nous avons parfois des désaccords à ce sujet, désaccords qui nous amenaient à des discussions un peu houleuses avec les entreprises et, pour reprendre une expression du monde automobile, le faisaient « monter dans les tours » car, cela n'est pas un secret, Claude avait du caractère. Mais, étant issus lui et moi du domaine technique, nous en arrivions toujours à une solution, à un compromis. Par sa position d' élu, Claude n'avait d'autre ambition que celle de servir, pour très peu d'honneur, beaucoup de critiques et de rares compliments, le lot de tous les élus en somme. L'essentiel de la vie ne se situe pas dans les honneurs non, mais au bout du chemin « On n'emmène avec soi que ce que l'on aura su donner ». Au revoir Claude



L'AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG

L'aménagement du centre bourg a toujours été la préoccupation principale de la municipalité. De nombreuses réunions ont eu lieu en 2023, entre les différents services intervenants dans l'instruction du permis de construire du projet LOGEO. Plusieurs modifications techniques ont été apportées au projet initial. Malgré les aléas administratifs rencontrés, le bailleur social LOGEO a obtenu un avis favorable au permis de construire, en date du 1er août 2023. Les changements opérés sont principalement sur l'architecture même du bâtiment (toits terrasses, parking en extérieur) avec une légère modification de la répartition des logements en location (22 contre 28 en 2022) et en accession à la propriété (15 contre 12 en 2022).



Selon le résultat des relevés d'études de sol, la première phase du chantier sera la dépollution et la démolition des locaux existants, qui devrait intervenir dans le courant du premier semestre 2024.

A ce jour aucune date de livraison n'est avancée.

Nous attirons votre attention sur le fait que les travaux engendreront des perturbations de circulation. De plus, la location et la commercialisation des logements sont à la charge du bailleur social LOGEO, la mairie n'est pas en mesure de prendre des demandes.

Merci de votre compréhension.

NOUVEAUX EMPLOYÉS

Isabel
LEVAVASSEUR



Olivier **MABILLE**



Cyril **ROSELLE**



Trois nouveaux employés ont été recrutés en 2023 : Isabel LEVAVASSEUR à l'accueil du secrétariat de la mairie. Olivier MABILLE et Cyril ROSELLE viennent renforcer l'équipe des espaces verts.

REMPLACEMENT DE 28 PROJECTEURS AU BASKET CLUB ROUXMESNIL

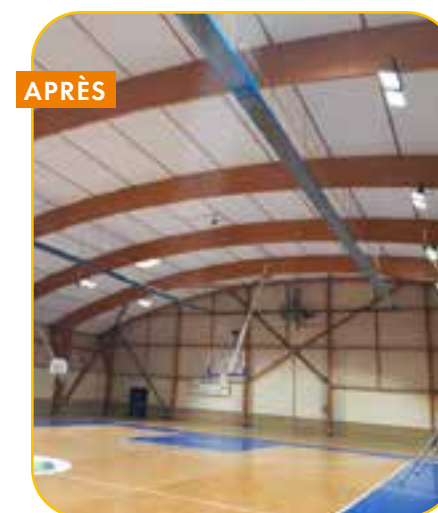
Après plusieurs tentatives de restaurations et de réparations insatisfaisantes, la commission travaux a décidé de remplacer la totalité des 28 projecteurs de la salle Alexandre CHERUEL. Le remplacement de ces luminaires à LED a nécessité un échafaudage de 9 m. L'entreprise EIF-FAGE a été retenue pour effectuer les travaux de mise en place du matériel et de la mise en conformité de l'installation.



Les économies attendues sont de l'ordre de 30%. Le montant des travaux est de 17 560€ ht, **subventionné par le département à hauteur de 8 780€.**

La Fédération Française de Basket Ball, impose aux associations affiliées, de pratiquer les compétitions de championnat régional dans un gymnase classé « H2 ». Le règlement prévoit a minima un éclairage des terrains de 500 lx à 1 mètre du sol. Si les conditions de jeu ne sont pas réunies les matchs peuvent être annulés par décision des arbitres et déclarés perdus pour l'équipe qui reçoit, la saison sportive peut être compromise.

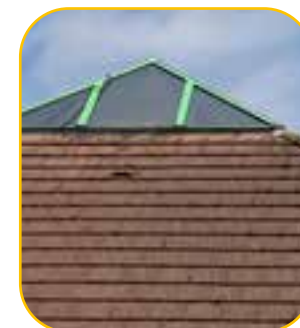
La prise en charge rapide de ces travaux, sous la direction de Ronald SAHUT, a permis au BCR d'aborder la saison 2023/2024 avec sérénité, dans des conditions optimales de jeu.



TRAVAUX DE HAUT VOL...

La structure architecturale du toit de la Maison du Vallon âgée de plus de 20 ans, en forme de pyramide montrait des signes visibles d'usure, avec des fuites d'eau au niveau des joints d'étanchéité et des vitres endommagées.

La difficulté rencontrée, était de trouver l'entreprise étant en capacité d'intervenir sur ce chantier particulier. En effet, il aura fallu un échafaudage intérieur de 9 m de haut, ainsi qu'une nacelle avec bras déporté de 18 m, pour accomplir le changement des 12 vitraux de 44 mm d'épaisseur que compte la verrière. L'entreprise MARCHAND a réalisé les travaux pour un montant de **10 633€ TTC.**



CHARIOT DE TRANSPORT DE CHARGES LOURDES AU CIMETIÈRE

Suite à une suggestion d'habitants, nous faisant remarquer la difficulté de porter les pots de fleurs sur les tombes de leurs proches,

les services techniques ont adapté et mis à disposition des usagers du cimetière, un chariot pour faciliter le transport des charges lourdes et encombrantes.



Nous comptons sur les utilisateurs pour remettre celui-ci à son emplacement initial après usage.

MODIFICATION DU PRÉAU DE LA MAM

Le préau de l'ancienne école primaire du Vallon a subi des travaux pour un nouvel usage. A ce jour, une partie du préau est mis à disposition de la Maison d'Assistantes Maternelles, l'autre partie a été mise hors d'eau, hors d'air, pour servir de lieu de stockage de matériels divers, le volume de ce local est de plus de 100 m3. L'entreprise COPIN est intervenue pour la pose de cloisons en bois, recouvertes d'un bardage en composite. Les deux portes électriques de garage sont d'occasion, elles proviennent de l'ancien garage communal, l'actuel salon de coiffure. **Le Département de Seine-Maritime a subventionné cet aménagement pour un montant de 3 553€,** le coût total de cette réfection est de 17 053€ ttc.



LOCAL DE L'AMICALE DE PÉTANQUE ROUXMESNILAISE

L'Amicale de Pétanque Rouxmesnilaise a été créée en 2022 et les membres du bureau avaient formulé le souhait de pouvoir avoir un local qui leur serait réservé. Les élus ont étudié leur demande et la faisabilité d'implanter ce local aux abords directs du terrain de boules existant aux Vertes Salines. La contrainte était de respecter le PLU, de mettre ce local en sécurité et de maîtriser les coûts. L'option retenue est un ALGECO d'occasion facilement démontable, en acier galvanisé d'une superficie de 15m2. Le lieu d'implantation répondant à tous les critères techniques se trouve être dans l'enceinte même des services techniques de la commune, contigüe au barrage existant. Un portail vient sécuriser le local d'éventuelles intrusions extérieures. L'aménagement d'un accès PMR (Personne à Mobilité Réduite) a été réalisé, ainsi que la réfection du parking du gymnase, coût global de l'opération



Dans le même temps plusieurs réparations de voiries et trottoirs ont été effectuées, comme notamment rue du Vallon, Cité Petit, ainsi qu'une création de parking Allée des Coucous sur une parcelle enherbée de la commune. Les travaux se poursuivront en 2024.



CONCOURS DES MAISONS DÉCORÉES DE NOËL

En cette période difficile où la sobriété énergétique est recommandée, il était important de maintenir cette féerie lumineuse, parenthèse enchantée des fêtes de fin d'année. Les 13 lauréats de ce concours ont transmis de la gaieté dans les quartiers, de la joie aux enfants, ainsi qu'au voisinage, pour cela, nous les remercions chaleureusement. Merci également aux employés des services techniques qui ont eu à cœur de nous transporter au cercle polaire, avec de belles réalisations entièrement confectionnées dans nos ateliers, avec bien évidemment de l'éclairage basse consommation.

Le jury a donc sillonné la commune, le mardi 20 décembre 2022 et comme à son habitude, celui-ci a noté individuellement selon son ressenti, l'harmonisation de l'ensemble des décorations et la féerie qui s'en dégageaient ...



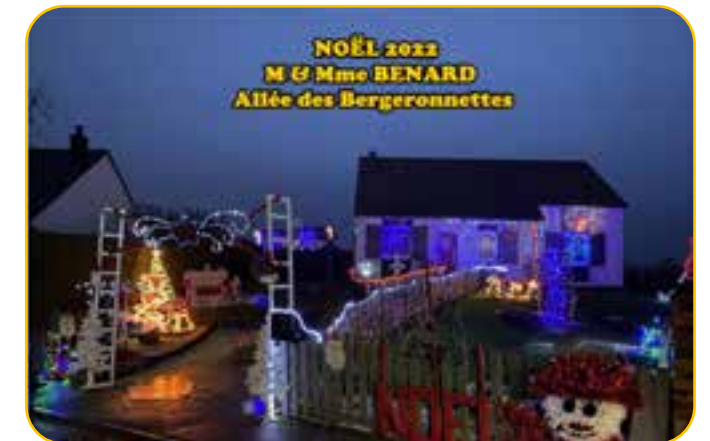
« EXCELLENCE »

- 1 – Mme et M. VIOLETTE
- 2 – Mme et M. BOULLEN/CAREL
- 3 – Mme et M. BENARD



« REMARQUABLES »

- 1 – Mme et M. VAVASSEUR
- 2 – Mme et M. LEHARANGER
- 3 – Mme et M. LEMOINE
- 4 – Mme et M. DEFRANCE
- 5 – Mme et M. LOEUILLET



« FÉLICITATIONS »

- 1 - Mme et M. DILARD
- 2 - Mme et M. ROGISTER
- 3 - Mme et M. ALAIN
- 4 - Mme et M. HEBERT
- 5 - Mme et M. VALUN Denis



GALETTE DES ROIS 2023, APRÈS DEUX ANS D'ABSENCE !

Dimanche 22 janvier avait lieu la traditionnelle galette des rois des Aînés, salle Corentin Ansquer. Après deux années de privation, 150 personnes se sont inscrites pour cette animation, pour la plus grande satisfaction des élus.

En l'absence de M. le Maire, Marie-Laure DELAHAYE et Anne-Marie ARTUR, toutes deux adjointes ont assuré l'intérim pour le discours de bienvenue.

Afin de se réchauffer, en cette journée frisque, nous avons dégusté la traditionnelle galette, de notre artisan boulanger M. MARTIN. Sur scène, l'orchestre Thom BREARD accompagné de Freddy et Sabrina FRIANT ont assuré l'animation musicale avec brio. Comme à l'accoutumée le service fut assuré par le personnel communal volontaire, un grand merci à Séverine, Nathalie, Sandrine, Mélanie et Laurence pour leur efficacité.

Comme il n'y a pas de galette sans roi et reine, nous avons procédé au tirage au sort des convives. Le hasard a désigné Sylvie BENARD reine et William DUVAL roi de cet après-midi. Nous avons eu l'occasion aussi de célébrer l'anniversaire de Chantal POISSON, qui fut touchée de recevoir un présent pour cette occasion.



LES ÉLUS AVAIENT RENDEZ-VOUS AVEC LES NOUVEAUX HABITANTS

Jean-Claude GROUT s'est exprimé au nom du Conseil Municipal et en son nom personnel pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux Rouxmesnilais et Rouxmesnilaises qui ont répondu présents à la cérémonie d'accueil.

Cette cérémonie, qui n'avait pu avoir lieu durant ces 2 dernières années, a permis de faire connaissance avec les élus, mais également avec les différents « présidents et présidentes » d'associations et clubs, conviés à cette occasion (nous comptabilisons 16 associations sportives et culturelles).



L'intérêt de nos associations n'est plus à démontrer, elles permettent à notre commune d'être vivante, mais aussi aux habitants de se retrouver, de se connaître, d'échanger, ce qui est important de nos jours. Pour s'approprier l'histoire de la commune, l'ouvrage « La Mémoire en Partage » de l'historien Pierre MOLKHOU leur a été remis, ainsi qu'une belle rose pour les dames et le tote bag du Bicentenaire de la réunion des deux communes.

ORCHESTRE ÉPHÉMÈRE

Beaucoup de musiciens de tous niveaux et de tous âges ne pratiquent plus leur instrument par manque de temps ou de motivation.

Partant de ce constat, Perrine Buiche et Manuel Goffette, tous deux professeurs à l'école de musique Francis Poullenc d'Offranville, ont eu l'idée de constituer un orchestre éphémère.

L'ensemble des 75 musiciens formant l'orchestre éphémère s'est donc réuni, en janvier à St Aubin Sur Scie, puis dans le collège Jean Cocteau d'Offranville pour 2 autres séances de répétition dans le but de préparer le grand concert final du dimanche 26 mars 2023 à la salle Corentin Ansquer à Rouxmesnil-Bouteilles.

Près de 350 personnes ont pu assister à ce concert exceptionnel. Les musiciens sous la direction du chef d'orchestre Franck Dupont se sont relayés pour interpréter des œuvres très connues telles que Bohemian Rhapsody de Queen, des musiques de films de super-héros, de retour vers le futur, ou d'Ennio Morricone, avant un grand final réunissant les 75 musiciens.



FÊTE DES VOISINS

Depuis 2010, elle a lieu en général le dernier vendredi de mai ou le premier de juin, la veille d'un week-end pour que les participants puissent en profiter pleinement. La Fête des Voisins est une initiative qui vise à encourager les habitants à se rapprocher et à renforcer les liens.

L'objectif est de créer une atmosphère de sécurité et de bienveillance entre eux et d'améliorer la qualité de vie dans les quartiers.

Cette année, trois fêtes ont eu lieu, Jean-Claude GROUT et Ronald SAHUT ont rendu visite aux organisateurs pour leur souhaiter une bonne soirée, en leur laissant quelques boissons rafraîchissantes.

Organisateurs : M et Mme CATEL, M et Mme MAQUIN - M et Mme LOEUILLET



SOIRÉE ESTIVALE 13^{ÈME} SAISON

Cette soirée est proposée aux habitants depuis 2009, avec chaque année une très bonne fréquentation. Près de 270 personnes se sont inscrites pour un repas à 5€ sous le thème de « l'Évasion tropicale », qui se veut avant tout amical et chaleureux.

La Municipalité a pour habitude de valoriser les artisans locaux, lors des diverses manifestations communales, la BERGERIE et la boulangerie MARTIN ont été mises à contribution pour cette 13^{ème} édition.



L'organisation de cette soirée est bien rodée, tous les élus sont sollicités, chacun selon sa disponibilité et ses compétences contribue, soit à la décoration, soit à la mise en place des tables, ou à la confection de brochettes de bonbons, ou aussi au débouchage des nombreuses bouteilles de vin et enfin au service, etc...



A l'animation COLLIN THOMAS, cet orchestre d'un ensemble de deux chanteurs et de musiciens confirmés (guitariste, bassiste, batteur et claviers) a fait l'unanimité. Leur répertoire est composé de standards de la variété française, internationale (disco, années 80 et toutes les nouveautés actuelles) et des incontournables qui ont marqué les générations...



LES VACANCES AUX APRÈS-MIDI DE JUILLET 15^{ÈME} ÉDITION !

Les vacances d'été sont attendues avec l'impatience par les enfants !! Mais qu'en est-il des parents qui travaillent encore ! C'est une organisation qui se prépare de longue date, les grands-parents sont sollicités, les centres aérés sont les bienvenus et il y a aussi les après-midi de juillet ! Activités sportives proposées aux enfants de la commune, sous la direction de

la municipalité et avec la participation active des bénévoles des clubs et associations de la commune, depuis 15 années. Deux sorties ont été proposées, le mercredi 12 juillet au BOCASSE avec 61 enfants de 7 à 15 ans et 11 accompagnateurs. Pour ARB'AVENTURE du lundi 24 juillet 36 enfants de 8 à 15 ans étaient du voyage encadrés par 5 parents bénévoles.



**Panneau
Pocket**



ATTENTION :

Dans un souci écologique et économique nous ne procéderons plus au boitage généralisé de la commune du programme des « Après-midi de juillet » pour 2024. Seul le groupe scolaire fera l'objet d'une distribution. Les bulletins d'inscriptions seront disponibles en mairie ou sur le site internet rouxmesnil-bouteilles.fr ou sur l'application PANNEAUPOCKET

AGIR ENSEMBLE POUR UNE VIE SANS TABAC



Depuis plusieurs années, la lutte contre le tabac auprès de nos écoles est une priorité. Nous avons apposé des pancartes sans valeur légale de prévention qui limitaient cette pratique, mais qui n'étaient pas totalement dissuasives. Les diverses rencontres avec Mesdames Dupuis et Ansquer, représentantes de la « Ligue contre le Cancer », nous ont fait prendre conscience de la nécessité d'officialiser un véritable « espace sans tabac » aux abords de l'école. Ceci dans le but de protéger nos élèves, les enseignantes et toutes les personnes qui gravitent autour de ce site. Ce projet a été validé par le conseil municipal en date du 13 juin 2022.

Mardi 11 juillet 2023, avait lieu la signature de la convention entre Mr Jean-Claude GROUT, maire de Rouxmesnil-Bouteilles et Mr Yvon,

suivie de l'inauguration de l'espace sans tabac aux abords du « Groupe scolaire du vallon - Les Farfadets/La Salicorne », en présence de parents, d'enfants, ainsi que de la directrice Mme Hamon, satisfaite de la démarche.



Cette convention s'accompagne d'un arrêté municipal interdisant la consommation de tabac quels que soient les ustensiles utilisés à cet effet et de vapoter sur le domaine public identifié.

Lieux : les trois entrées du groupe scolaire, ainsi que le périmètre délimité par la signalétique horizontale et verticale. Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies par tout agent de la force publique habilité à dresser un procès-verbal conformément aux lois et règlements en vigueur.

Retrouvez toute l'actualité en temps réel de votre commune sur le site internet de rouxmesnil-bouteilles.fr ou sur l'application PANNEAUPOCKET

ANIMATION DU 14 JUILLET

Le temps fort de cette journée, commence par le pique-nique, puis viennent les animations récréatives, avec jeux divers et gratuits pour petits et grands, moment de partage, de distraction et de plaisirs gourmands. De 14h30 à 17h30, « DJ JOSE » a rythmé l'après-midi par des défis face au « taureau fou », de courses de rapidité et de tirs à la corde... Les élus étaient mobilisés pour tenir les stands, nous avions Florence et Jonathan au traditionnel chamboule-tout. Pendant ce temps, la machine à pop-corn crépitait sous la surveillance de Pascal et Ronald. Toute l'après-midi Priscille a collecté les noms des enfants, pour réaliser le tirage au sort de cartes cadeaux d'un magasin de jouets (valeur 15€), trois filles et trois garçons sont repartis comblés ! Isabelle bien connue et appréciée des enfants, a guidé les moins habiles à la pêche aux surprises.

**La devise de Rouxmesnil-Bouteilles c'est :
pas de perdants, tous souriants, tous contents !**



ROUXMESNIL-BOUTEILLES COMMUNE ÉTAPE DU 4^{ÈME} DIEPPE RALLYE HISTORIQUE

Près de 70 véhicules ont fait escale dans le parc du Prieuré de Rouxmesnil samedi 7 octobre. Les concurrents ont profité de conditions météorologiques exceptionnelles. Ils ont été accueillis par les élus lors d'une pause de 20 minutes réglementaires, consignée dans le road book fourni par les organisateurs. Chaque point de contrôle faisait l'objet d'une question sur la commune d'accueil :

Quel est l'altitude de Rouxmesnil-Bouteilles ?
La réponse est de 36 m !



RÉCOMPENSES DES MAISONS FLEURIES 2023

Pour ce concours 2023, le nombre d'inscriptions a baissé sensiblement. Deux facteurs déterminant à cela, le climat imprévisible et l'augmentation des prix des végétaux ont découragé certains candidats ! Malgré cela, les 12 participants, ont déployé tous leurs efforts pour soigner leur jardin, en le parant de végétaux mûrement sélectionnés et de fleurs multicolores. Nos agents des espaces verts ont également repensé entièrement leur gestion de plantation depuis plusieurs années, en prenant en compte la réduction de l'arrosage, de l'entretien des massifs, tout en maintenant une harmonie paysagère variée et florifère. Le fruit de leur travail, a permis à notre commune de recevoir le « PRIX D'EXCELLENCE » des villages fleuris, décerné par le Département de Seine Maritime.



Le thème abordé lors de la cérémonie organisée le jeudi 12 octobre salle des Saulniers, par M. Olivier Bézuel « Des jardins d'Avremesnil », était la permaculture et la forêt comestible. Dans nos jardins, petits ou grands, il est possible de créer un espace boisé, composé de plusieurs strates d'arbres et de végétaux consommables.

La soirée, s'est achevée par la distribution des récompenses aux lauréats, sous les applaudissements du jury. Avec un prix particulier pour le jardin en « mouvement » de M. et Mme PARISE, rue du Frêne.

Félicitations:

1 M. SALZET - 2 M. CLOMENIL - 3 M. VALUN

Jardins remarquables:

1 M. BAYEUX - 2 Mme CORDIER -
3 M. DEFRANCE - 4 M. BENARD

Jardins remarquables hors catégorie:
M. PARISE

Encouragements:

1 Mme RIMBERG - 2 Mme POISSON -
3 Mme LEGRAND - 4 Mme LELEU



LA BALADE D'OCTOBRE ROSE

En France, 1,3 million de femmes de 50 à 74 ans n'ont jamais participé à un dépistage du cancer du sein. Plusieurs freins traduisent ce chiffre tel que l'absence de symptômes, la peur d'avoir mal, la peur du diagnostic ou le manque d'information.

On estime qu'il y aura eu près de 62 000 nouveaux cas chez la femme en 2023. Détecté tôt, il est généralement plus facile à traiter et donc une augmentation des chances de guérison.

Un dépistage régulier rend possible un diagnostic précoce de ce cancer.

Comme chaque année, La Ligue contre le cancer, représentée par Marie-Christine DUPUIS et la Municipalité ont renouvelé la balade solidaire afin de récolter des fonds (360€ de dons). Une météo très favorable, a rassemblé près de 85 personnes pour cette matinée sportive, chaleureuse et accessible à tous.

Rappelons également que La Ligue se mobilise au quotidien, à travers ses bénévoles, qui sont à l'écoute des malades et des familles. Un Espace Ligue est à disposition, au centre hospitalier de Dieppe, pour s'informer, échanger, se ressourcer et être accompagné.



06.29.53.92.72 ou
espace.ligue.dieppe@gmail.com

SAVOIR DIRE OUI – OSER DIRE NON ET NE PAS LE REGRETTER



C'est sur ce thème qu'une conférence ouverte à tous, s'est tenue le mercredi 29 novembre, dans les locaux de la Sall'Inn. Organisée par l'EGT d'Arques la Bataille, partenaire de la commune de Rouxmesnil-Bouteilles, elle était présentée par Sophie BENKEMOUM, médecin et fondatrice d'APcomm.

Cette conférence sur la parentalité, nous a été présentée de façon ludique et accessible, des clés pour construire un cadre avec les enfants et les ados, mettre en place des règles nécessaires au bon fonctionnement des journées et éviter les conflits.

Le cadre que les parents construisent doit apporter sécurité et liberté. Il peut s'orienter vers 4 axes pour les prises de décisions : Poser des « Interdits » tels que les règlements et les lois, puis être « **Non négociable** » ou « **Négociable** » et enfin « **Libre** ». Si un parent dit non, il faut expliquer pourquoi. Il vaut parfois mieux dire oui et laisser le choix à l'enfant/l'ado pour le responsabiliser et lui expliquer qu'il est préférable de réfléchir et prendre le temps pour répondre.



De nos jours, il est souvent reproché aux parents de manquer d'autorité. Il faut donc poser un cadre solide qui est une responsabilité essentielle de l'adulte auprès des enfants et des adolescents. Il faut penser que le cerveau de l'enfant n'est pas mûre et qu'il ne le sera qu'aux environs de 25 / 27 ans.

Dans notre relation avec les enfants, il faut penser à la règle des 6 C : **Claire**, ordres faciles à comprendre - **Connu** d'avance - **Constance**, ne pas varier dans ses prises de décisions - **Cohérence**, maintenir toujours le même discours - **Conséquences** positives ou négatives - naturelles - logiques - les excuses - réparation - créatives et **Co construite**, travailler avec l'enfant pour que les décisions prises soient construites avec lui.

En conclusion, pour obtenir tous ces résultats il faut **TENIR**.

STRASS ET PAILLETTES POUR LE REPAS DES AÎNÉS

C'est à Doudeville, dans le pays de Caux, que les aînés ont été accueillis au cabaret « Le Puits Enchanté », le dimanche 29 octobre 2023, pour un déjeuner spectacle unique et pétillant.



Comme en 2018, la commission des aînés a souhaité proposer une sortie divertissante aux 452 aînés que compte notre commune, dont 179 personnes ont su profiter de l'occasion pour passer une journée de détente et d'évasion.

Chacun a contribué financièrement à hauteur de 5€, le reste étant pris en charge par la Municipalité, soit 63,50€/par personne (bus, repas et spectacle compris).



Cette sortie, organisée en collaboration avec les Cars AUTIN, a tenu toutes ses promesses et a fait l'unanimité !

À moins d'une heure de Rouxmesnil-Bouteilles, cet établissement est idéalement situé et offre des prestations de qualité, tant pour la partie restauration (fait maison), qu'artistique.

Betty DE BEAUREGARD, Vicky VENDÔME et Andréa DIAMANT'S tous trois transformistes, étaient également accompagnés de Rosy KIKOUR chanteuse et interprète de talent. Son équipe de choc, nous a transportés dans son univers de strass et de paillettes durant toute l'après-midi, mêlant tour à tour le chant, l'humour et la danse.

Mme Francine BOULLARD, 97 ans, la doyenne de la commune était du voyage et à ses côtés le jeune doyen du jour, M. Claude SACEPE 86 ans. Claude, qui compte tenu de ses liens avec la troupe « d'Artistes Promotion », a été invité à fredonner un classique du répertoire français « Aux Champs Élysées » pa la la la la !



RÉCOMPENSES POUR LES JEUNES SPORTIFS ET LES BÉNÉVOLES

La soirée des jeunes sportifs, du jeudi 16 novembre à la Sall'Inn, fut l'occasion de récompenser les jeunes et aussi de mettre à l'honneur des bénévoles qui se sont distingués par leur investissement au sein des clubs.

Chaque président/te a pu donner à l'assemblée des informations sur le fonctionnement de son association. Nos clubs, au regard des chiffres annoncés se portent bien et sont satisfaits de ce début de saison très prometteur en matière de licenciés et du dynamisme que cela fédère. Si les effectifs sont en hausse, il va de soi que la problématique est de maintenir une qualité d'accueil, d'où le besoin crucial de maintenir et de recruter des bénévoles impliqués, éléments indispensables à la vie des associations. Les objectifs sportifs, avec des montée en division supérieure ou des maintiens sont un autre challenge que les clubs ont à relever. En effet, la multiplication des déplacements, qui plus est parfois hors département, ainsi que les frais d'arbitrage en augmentation, représentent un second défi d'ordre budgétaire cette fois !

Malgré les subventions accordées par la municipalité et d'autres organismes, les clubs sont toujours en quête de sponsors et de revenus complémentaires provenant des diverses manifestations proposées (foire à tout, repas dansant, grilles de Noël, tournois, etc....).

Toutes ces initiatives sportives et culturelles font le dynamisme de notre commune et plus largement, rayonnent sur l'ensemble de l'Agglomération de Dieppe Maritime.



Personnes méritantes :

Basket : BRÉDA Jérôme

Gymnastique Volontaire : FROMENTIN Nancy

Tennis : VOISIN Séverine

Football Américain : VARLET Stevie

Kid's Dance : CAILLY Cindy

11^{ÈME} SALON DE LA PHOTOGRAPHIE



Avec plus de mille visiteurs en 9 jours d'ouverture, ce salon s'inscrit comme un incontournable rendez-vous artistique de l'Agglomération Dieppoise. Plusieurs classes du groupe scolaire sont venues découvrir le travail des 12 invités de ce salon, ainsi que le thème du PCRB de cette année « La Rue ». Les clichés exposés étaient sans nul doute de très grandes qualités. La nature, les voyages, les vues aériennes, les paysages Dieppois étaient les principaux sujets de cette exposition. La photographie est un art différent des autres car elle s'appuie sur la réalité, au moment de la prise de vue. La photo est une œuvre qui transmet des messages, qui attire le regard, qui nous plonge dans la rêverie, elle est émotionnelle... L'histoire de la photographie est en perpétuel mouvement et continue d'apporter son lot d'innovations techniques, permettant aux artistes d'aujourd'hui et de demain d'exprimer tout le potentiel de leur créativité.



INVITÉS : CATHERINE REGNIER - FRANÇOISE MANNESSIER - PHILIPPE PICHERIT - SYLVAIN GEORGES - PHILIPPE GALLOT - CHRISTIAN PUJOL - MATHIAS GOUEL - MICKAEL BODOT - SERGE BREARD - LILIANE FERRAILLE - FRANÇOIS MOREL - LE CLUB DE LOUVIERS ET LE PHOTO CLUB ROUXMESNIL BOUTEILLES.



SAPINS DE NOËL DU LYCÉE DU BOIS

En complément des décorations de Noël existantes, nous avons fait appel à l'expérience du lycée du Bois. Les élèves de seconde «Technicien Constructeur Bois» ont réalisé une dizaine de sapins en douglas, d'une hauteur de 2 mètres. Cette commande apporte aux élèves un sujet concret et évalué, qui commence par l'élaboration des plans, la mise en fabrication, avec la satisfaction de voir leur travail se finaliser par une livraison client, qui plus est, visible du public.

Avant que ces sapins viennent enjoliver les quartiers de notre commune, il y a eu plusieurs intervenants. La filière forestière du lycée, forme les élèves au métier de la sylviculture, de la plantation à la gestion forestière. Le bois travaillé est local, sa transformation est assurée par la filière Scierie, qui prépare les élèves au sciage, à la gestion de parc à grumes et des approvisionnements. La filière bois est porteuse d'emplois, le lycée du bois propose une immersion des futurs candidats, par des mini-

INSCRIPTION →



DISTRIBUTION DES COLIS

L'occasion est donnée aux élus de partager un moment d'échanges lors de la distribution des colis des aînés. Cette année l'accueil s'est fait le vendredi 8 décembre toute la journée salle des Saulniers et dès 9h du matin un petit réconfort les attendait. Chacun étant invité à prendre l'espace d'un instant le temps de se poser, pour échanger quelques mots autour d'un café ou un thé fumant. Selon l'affluence, il régnait une ambiance fort sympathique, de bistrot de village ou de « café papotage ». Le colis offert aux 452 bénéficiaires que compte notre commune est accompagné d'un bon de 5€ à utiliser à leur guise, chez notre boulanger, coiffeuse ou esthéticienne du centre bourg.

Le budget global réservé à cette tradition de Noël représente 10 200€. Les retardataires ont jusqu'au 15 janvier 2024 pour retirer leur colis au secrétariat de la mairie.

« Noël n'est pas un jour ni une saison, c'est un état d'esprit. »

**Prochain rendez-vous à ne pas rater,
la *GALETTE DES ROIS
le dimanche 21 janvier 2024, salle Corentin Ansquer !**

*Inscriptions préalables en mairie
afin de recevoir votre ticket d'entrée

Date butoir pour les inscriptions au lundi 15 janvier 2024
* Pour les personnes n'ayant pas la possibilité
de se déplacer en mairie pour les inscriptions,
merci de vous rapprocher du secrétariat au 02 35 84 30 55.



LA FÉRIE DE NOËL

Comme chaque année, nous avons souhaité offrir à nos petits élèves et leurs parents un spectacle (montant 4.426 €) pour marquer cette belle période de fêtes de Noël.



Monsieur le Maire et les élus ont accueilli le jeudi 14 Décembre à 17h30 salle Corentin Ansquer, des spectateurs de tous âges, impatients de découvrir ce que nous avons choisi pour eux.



Au cours de cette animation organisée par José PREVET, grands et petits ont pu admirer les différents numéros présentés, tous plus impressionnants les uns que les autres. Nous sommes passés du spectaculaire « Laser man », à Victoria avec sa dextérité à manipuler les ballons. Puis 2 artistes d'origine tchèque nous ont emmenés dans le monde de la magie et pour terminer un numéro de quick change réalisé par une artiste de talent nous a époustouflés en changeant de tenue en seulement quelques secondes.

Le père Noël est apparu à la fin du spectacle et s'est prêté gracieusement au jeu des photos pour le plus grand plaisir des enfants.



DISTRIBUTION DES CADEAUX DE NOËL AUX ENFANTS

La surprise était de taille en cette après-midi du 14 décembre puisque le Père Noël a décidé de s'arrêter dans notre commune pour gâter nos élèves de l'école « La Salicorne ». En effet, il avait la lourde charge de leur distribuer les cadeaux qu'il avait apportés dans sa hotte. C'est accompagné de Jean-Claude GROUT et de représentants de la commission scolaire qu'il a remis des livres aux élèves de CP et CE1 et des chèques cadeaux aux jeunes de CE2/CM1 et CM1/CM2, le tout accompagné de chocolats (Livres et chèques cadeaux d'une valeur de 13€, pour une dépense totale de 1928,11 €).



Puis après s'être un peu reposé, le Père Noël a entamé une nouvelle tournée et c'est courageusement qu'il s'est rendu le vendredi 22 décembre à l'école « Les Farfadets », où un goûter de Noël était organisé. Il en a profité pour gâter à leur tour les petits de maternelle, en leur offrant livres et chocolats. Il a souhaité à tous de joyeuses fêtes de Noël et de fin d'année.



COMMÉMORATION DU 11 FÉVRIER 1944

La commémoration du 11 février 2023, a réuni pour cette occasion, les membres de l'Union Locale des Parachutistes, les représentants de l'association Jubilee, les porte-drapeaux, des enfants et leurs parents, avec la participation exceptionnelle du lieutenant-colonel PATTON.

Cérémonie au cours de laquelle nous avons partagé avec émotion et sincérité, des instants d'hommage et de recueillement en l'honneur des 10 militaires américains et des 2 civils qui ont péri, ici même, le 11 février 1944, il y a de cela 79 ans. Notre commune a eu à vivre cet événement tragique lors du conflit 39/45, celui du crash du bombardier B-24 baptisé « Lonesome Polecat » que l'on peut traduire par « Putois Solitaire ».



Les noms de ces vaillants soldats américains et des deux civils tués, ont été énoncés avec solennité par les enfants de la commune :

**Melvin MODARD
Waël AKREMI
Maxime BARBIER
Lou-Anne CHAUMONT
Léo DUVAL
Bastien HEROUARD
et Lou MASCRET**



Vidéo de la cérémonie

Nous avons honoré les soldats venus de manière volontaire et qui ont donné leur vie pour qu'aujourd'hui encore, nous puissions vivre libres. Il était inespéré en 2002, date d'inauguration du monument de retrouver des familles des disparus. C'est maintenant chose faite et nous savons également que Diane BOUTIER ne désespère pas de faire venir les familles STAFFORD et TURNER.

Dans son discours M. le Maire, s'est adressé à l'officier Américain au nom du Conseil Municipal et au nom des Rouxmesnilais :

« Nos concitoyens savent ce qu'ils doivent à votre pays, au courage de tous ces soldats américains, venus défendre notre liberté et soyez assurés que nous n'oublions pas et n'oublierons jamais la dette de gratitude que nous avons envers tous ces jeunes gens engagés qui sont allés jusqu'au sacrifice de leur vie pour la liberté de la France, de l'Europe, pour notre liberté. »

Diane nous a fait lecture de la lettre de Jennifer DE VALLANCE, qui tenait à s'associer à cette cérémonie. Nous avons eu la démonstration et les explications sur le protocole du pliage du drapeau américain. L'instant suivant, fut l'échange de présents, une médaille symbolisant « le remerciement de la transmission de mémoire » a été offerte à Jean-Claude GROUT.



JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR DES VICTIMES DE LA DÉPORTATION

Cette cérémonie du souvenir se déroule chaque année le dernier dimanche d'avril. Cette année, elle a lieu le 30 avril en présence d'élus et de la famille de Paulette et Jean-Baptiste LEPRONT, tous deux déportés en 1943. Cette date a été retenue en raison de sa proximité avec la date anniversaire de la libération de la plupart des camps, et parce qu'elle ne se confondait avec aucune autre célébration nationale ou religieuse existante.



CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Une nouvelle fois sur la place LEPRONT, nous avons célébré la victoire du 8 mai 1945, jour où l'Allemagne nazie capitula devant les Alliés réunis à Berlin. Souvenons-nous du sang versé : il fut le prix de notre liberté. Mourir pour que d'autres puissent vivre libres : c'était le prix exorbitant dont plus de 10 millions de soldats alliés se sont acquittés. Un prix qui, hier comme aujourd'hui, augmente à chaque renoncement, à chaque fois que nous oublions notre passé.



CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET

Vendredi 14 juillet 2023, rassemblés sur cette place LEPRONT, nous avons célébré la devise de la République, l'un des 3 symboles avec drapeau et Marseillaise. Par cette fête nationale, la République commémore un événement qui a construit la France et qui se réclame de deux temps forts: La prise de la Bastille, le 14 juillet 1789, et la fête de la Fédération, le 14 juillet 1790. La République est proclamée pour la 1ère fois le 22 septembre 1792.

« La liberté est le droit de faire ce que les lois permettent ».



La présence des enfants pour entonner la Marseillaise est toujours une source d'encouragement à la transmission de la mémoire :

Waël AKREMI - Lucas BARRE - Axel BENARD - Gabriel BOQUEL - Manon CORNET - Léo DUVAL - Rose DUVAL Emma LASSEURE - Carl LECUYER - Bérivane RASOUL

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La commémoration annuelle de la victoire et de la paix, du 11 novembre est une journée d'hommage à tous les militaires morts pour la France. Alors, face aux noms inscrits sur nos monuments ou au pied des tombes de nos soldats, devant lesquels nous nous rassemblons, souvenons-nous de tous les morts pour la France qui trouvent le repos dans nos mémoires reconnaissantes. En 2023, souvenons-nous de l'adjudant-chef Nicolas LATOURTE, du sergent-chef Baptiste GAUCHOT et du sergent-chef Nicolas MAZIER, tous trois morts pour la France.



HOMMAGE À TOUTES LES VICTIMES DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

Aujourd'hui, plus de 61 ans après la fin du conflit, l'héritage de la guerre d'Algérie est marqué de blessures encore lancinantes difficilement refermées, pour un million de rapatriés. Pour eux, après la déchirure, c'est le déchirement du déracinement, de l'exode, de l'exil pétri de la nostalgie d'une première vie effacée.



CÉRÉMONIE DES RÉCOMPENSES DU CHALLENGE 2022 DE L'AMICALE DE PÉTANQUE

Samedi 28 janvier, avait lieu la cérémonie des récompenses du challenge de pétanque 2022, organisée pour la toute première fois par les membres du bureau de l'Amicale de Pétanque Rouxmesnilaise. A l'issue de cette soirée conviviale et festive, les 51 adhérents de l'amicale ont reçu des bons d'achats (Intermarché) en fonction du nombre de points récoltés lors de la saison.

Le challenge mis en jeu est détenu durant un an par le premier joueur et la première joueuse du classement. Ils devront se maintenir en haut du podium durant 3 années pour prétendre le conserver définitivement.



Cette première saison est une réussite, tant sur le plan de l'organisation que des résultats sportifs, mais la recette du succès, c'est avant tout la camaraderie et le plaisir de se rassembler ! « La pétanque est une façon de s'évaluer tout en s'amusant ».

La boulangerie MARTIN de Rouxmesnil-Bouteilles, sponsor de l'amicale a offert aux 8 premiers lauréats un trophée récompensant leur sportivité.

- **1ère femme du challenge : Mme TOURET**
- **1er homme du challenge : M. BONIS**
- 2ème du challenge : M. BLONDEL
- 3ème du challenge : M. SENECHAL
- 4ème du challenge : M. HEDIN
- 5ème du challenge : M. GIFFARD
- 6ème du challenge : M. RIDEL
- 7ème du challenge : M. BEAUPERE

LE GROUPE DE DANSE « HÉMISPHERE » RECRUTE

Le groupe Hémisphère a innové avec de nouvelles danses irlandaises, qui ont remporté un franc succès lors de représentations. Cette année, pour enrichir leur programme le groupe met sur pied des danses d'Italie (des tarentelles). Ce pays viendra s'ajouter aux pays Slaves, d'Israël, d'Ecosse et d'Irlande. Toute personne souhaitant les rejoindre sera accueillie avec plaisir, pour une initiation dépaysante. Cotisation annuelle 10€.

Les répétitions ont lieu le mardi à 18h00 à la Sall'Inn de Rouxmesnil-Bouteilles.



A noter : samedi 16 mars 2024 salle Corentin Ansquer, aura lieu une grande rencontre intergroupe ouverte au public, avec au programme : bal folk, présentation des groupes sur scène et initiations aux danses folkloriques.

Renseignements au : 06.49.30.59.65 ou groupheremisphere@orange.fr

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT DES JARDINS OUVRIERS DE LA RÉGION DIEPPOISE

Suite à la démission du président des Jardins Ouvriers de la Région Dieppoise, Christian DEVAUX, en date du 17 avril 2023, M. Philippe PIEDNOEL membre de l'association a assuré l'intérim jusqu'à l'élection du nouveau bureau. C'est lors de l'Assemblée Générale extraordinaire du 31 mai, que la liste menée par Philippe PIEDNOEL a été élue à la majorité des membres présents.

Une réunion en date du 2 juin a entériné les attributions du bureau nouvellement constitué.

Président : Philippe PIEDNOEL - **Vice Président :** Maurice LEVILLAIN - **Trésorière :** Marie Camille LEVILLAIN - **Trésorière adjointe :** Françoise FREON - **Commission aux comptes :** Sandrine DORIEN, Charles FOSTER, Martial COLLON - **Commission environnement des jardins :** Christian CASTELOT, Claude BOUDET, Jocelyne DUCLAUS.

Dès leurs nominations, les membres du bureau ont exposé les axes prioritaires aux adhérents.

- **Construction d'un local de stockage au cœur même des jardins pour la vente de terreau et de graines.**
- **Harmonisation du prix au mètre carré des parcelles pour plus d'équité entre tous les jardiniers.**
- **Distribution de lasure ou peinture aux adhérents pour l'entretien des abris de jardin et numérotation de ceux-ci.**
- **Fermeture des accès aux jardins afin d'éviter les dégradations et les vols.**
- **Finalisation des aménagements d'abris de jardin des dernières parcelles et la réfection des vieilles toitures en shingle.**
- **Mise au sec des chemins et l'élagage des arbres.**
- **Reprise des mesures de parcelles.**

Si plusieurs points ont d'ores et déjà été réalisés, comme la construction du local de stockage et l'harmonisation du tarif fixé pour 2024 à 0,22 cts/€ du mètre carré pour tous, il reste à cette nouvelle équipe encore de nombreux objectifs à atteindre.... Mais nul ne doute qu'ils y parviendront !

Modifications des statuts

Lors de la réunion extraordinaire qui s'est tenue le mercredi 15 novembre, la nouvelle dénomination de l'association fut le premier changement apporté aux statuts. Désormais, le nouveau nom donné et validé à la majorité absolue des membres présents, est l'**Association des Jardins Ouvriers de Rouxmesnil-Bouteilles**. Point important, le montant de la caution (pour l'abri de jardin, l'entretien de la parcelle et ses abords) pour les nouveaux adhérents est fixé à 100€ contre 30€ auparavant.



La prochaine Assemblée Générale, aura lieu le mercredi 27 mars 2024 à 17h salle des Saulniers.
Pour tous renseignements vous pouvez contacter le président, Philippe PIEDNOEL
par mail à adjodrb@gmail.com ou au 06 19 93 62 33

FIN DE SAISON POUR LES PIRATES

Après un début de saison difficile, Les Pirates de Rouxmesnil-Bouteilles se sont maintenus en division 3. Bien que le football américain se joue à 11 joueurs, l'effectif de 27 joueurs a été un handicap pour mieux figurer dans la saison.

Pourtant la montée en D3 a été une expérience enrichissante, satisfaisante et a nourri tous les espoirs pour 2024, avec pour objectif un tour de play-off.



LE BCR, UNE NOUVELLE FOIS, REMPORTE LES HUSKIES D'OR

Un public nombreux était à la 32e Nuit des Huskies d'Or du vendredi 23 juin 2023, manifestation qui récompense chaque année les sportifs de toutes les disciplines.

Félicitations à nos équipes seniors masculines du Basket Club Rouxmesnil qui remportent le trophée dans la catégorie «sport de balle collectif» pour leurs montées consécutives.

Félicitations à Justine VALUN pour sa nomination dans la catégorie «sports de balle individuels».

Cela fait 2 années consécutives que nos équipes seniors sont récompensées et plusieurs années que des joueuses sont nommées en individuelles.



ASSOCIATION KID'S DANCE



Tout au long de l'année, les 27 jeunes filles qui composent la troupe ont travaillé 18 chorégraphies, avec de nombreuses heures de répétitions.

Samedi 24 juin, salle Corentin Ansquer, devant près de 130 personnes, avait lieu la présentation du spectacle de fin d'année. Les spectateurs et la présidente Cindy CAILLY ont pu constater le travail accompli pour améliorer la gestuelle, la synchronisation et l'esprit d'équipe qui se renforce d'année en année.

Le samedi 8 juillet c'est hors de notre commune à la fête du Val Druel que la petite troupe était invitée à se produire pour une présentation de 40 minutes

Pour la rentrée les tarifs restent inchangés, l'adhésion est à 5€ pour l'année et 2€ la séance du mercredi de 14h à 15h, âge requis 4 ans minimum.....

Pour plus de renseignements :
06 59 52 70 80

NOUVELLE ANIMATRICE À LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Une nouvelle animatrice, Khrystyna Shestovska a été recrutée, elle anime désormais la séance du jeudi de 18h15- 19h15, depuis le 7 septembre 2023. Les retours sont plus que positifs, ouverte et sympathique, elle s'adapte aux personnes, tantôt cardio, tantôt moins soutenue pour les seniors, elle fait l'unanimité parmi les adhérentes/adhérents.

Pour sa 2ème saison, le cours de Pilâtes animé par Delphine Joyez du lundi de 19h45 à 20h30 affiche une belle fréquentation. Le mardi matin gym douce de 10h à 11h proposée par Claire Alice Heu.

Il est encore temps de vous inscrire auprès de la présidente, Mme PETITEVILLE, tel : 02.35.84.15.11



CUIVRES'N CAUX EN FÊTE

En préambule des festivités de ce week-end, samedi 30 septembre salle Corentin Ansquer, avait lieu un concert. Les membres de « Cuivres'N Caux », accompagnés des musiciens de Pop'n Caux, de Saint-Valery-en-Caux, ont proposé au public présent un concert. Les morceaux choisis faisaient référence à Bourvil, Brassens, ainsi qu'à des musiques de film bien connues et en clôture une lambada rythmée, au son de la voix de Mélanie flûtiste du groupe.

Cette année, l'association a élargi sa brocante musicale, à l'art sous toutes ses formes. La quinzaine d'exposants a accueilli près de 300 visiteurs dimanche 1 octobre. Le Photo Club de Rouxmesnil, sous la présidence de Gilbert BAUDER était l'invité d'honneur, les clichés exposés avaient comme thématique la « musique » !



CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE FOOTBALL CLUB DIEPPOIS

La cohabitation avec Les Pirates du football Américain ne présentant aucune incompatibilité, la municipalité a répondu favorablement à la demande du Football Club Dieppois et a signé une convention de partenariat, pour la mise à disposition du terrain de football.

L'objet de ce partenariat est de permettre à ses équipes de pouvoir s'entraîner dans de bonnes conditions. Cette convention permet aux jeunes et aux féminines de bénéficier depuis le 1er septembre 2023, d'un créneau horaire le mercredi après-midi. Le terrain n'a pas pour vocation à accueillir des matches de championnats, il n'a subi aucun aménagement modificatif. Les buts mobiles utilisés lors des entraînements sont la propriété du FCD. Cette convention est établie jusqu'à la fin de saison 2024/2025.



DEUXIÈME MARCHÉ DE NOËL POUR DÉS-FILS

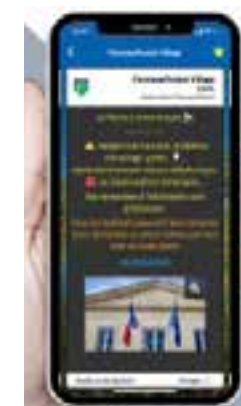


Pour son deuxième Marché de Noël, le club de couture « Dés-fils Rouxmesnil » était à l'étroit dans la salle Corentin Ansquer. Les organisatrices de cette manifestation ont été contraintes de refuser des exposants par manque de place ! Malgré tout, 45 exposants ont investi et embelli les lieux, en mettant en valeur leur stand par leurs créations artisanales. Les nombreux visiteurs ont eu le loisir de profiter d'un large choix d'idées cadeaux pour leurs proches, durant le week-end du 25 et 26 novembre. L'organisation en amont d'un tel événement représente beaucoup de travail, c'est ainsi que les adhérentes du club ont élargi les jours d'ouverture afin d'optimiser le temps passé à la mise en place. Cela a permis aux bénévoles, exposants et visiteurs, de profiter pleinement de deux jours de festivités ponctués d'animations musicales et dansantes.

Les enfants du groupe Kids Dance ont pu faire une démonstration de leur talent le samedi 25 novembre, quant au dimanche 26, ce sont les groupes « Hémisphère et Dynamic Country Dancers » qui ont assuré le show.

Mais que serait un Marché de Noël sans le passage du Père Noël, sans une petite restauration réconfortante, avec bien évidemment le traditionnel « vin chaud » préparé par les adhérentes, elles ont pensé à tout !!

De plus, une tombola était proposée avec de nombreux lots mis en jeu, offerts par les commerçants et professionnels du secteur. Un petit clin d'œil en particulier aux commerçants et aux restaurateurs de Rouxmesnil-Bouteilles qui ont fait preuve également de gentillesse et de générosité.



Suivez l'actualité et les alertes de la Commune avec l'application gratuite PanneauPocket

Disponible sur App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

EXPLORE IT ON AppGallery



© Rouxmesnil-Bouteilles

APPROCHE PÉDAGOGIQUE SUR LES « MÉFAITS DU TABAC »

Deux bénévoles de la Ligue Contre le Cancer, Mme Delannoy et Mr De Lanlay, sont intervenus le vendredi 10 mars dans la classe de Mme Leteissier, afin d'expliquer aux élèves de CM2, quels étaient les risques et les conséquences de l'utilisation de la cigarette et du tabac en général.

Les pistes de travail les ont amené à réfléchir sur les impacts écologiques, sociétaux et économiques qui en découlent, à savoir :

La déforestation en faveur de la culture du tabac à la place de cultures vivrières. L'utilisation massive de pesticides. L'intoxication des tabaculteurs qui, à cause de la présence importante de nicotine dans les feuilles de tabac peuvent contracter « la maladie du tabac vert ». Le réchauffement climatique et la fonte de la banquise avec une conséquence importante pour tous les animaux qui y vivent, en particulier l'ours blanc. Le risque d'incendie par un mégot mal éteint, jeté dans la nature ou même dans sa maison, ainsi que la pollution par les mégots jetés dans les rues, sur les plages, etc...



« Le cheminement de la fumée de cigarette dans notre corps ». Lorsque nous fumons, la fumée pénètre dans un premier temps par la bouche, puis s'infiltre insidieusement dans notre corps pour atteindre tous les organes vitaux avec à la longue de graves conséquences pour notre état de santé. Cela a également un impact économique non négligeable sur le budget du foyer.

Les enfants ont été très à l'écoute de leurs camarades, très intéressés et fortement impressionnés par les conséquences du tabagisme.



Cette intervention s'adresse plus particulièrement aux jeunes de CM2 en prévision de leur future entrée au collège, lieu propice aux tentations.

La meilleure prévention contre le tabac est de ne jamais commencer !



« L'Autopsie d'un meurtrier » en l'occurrence la cigarette, a appris qu'il n'y avait pas moins de 9000 produits nocifs dans la fabrication d'une cigarette. En quantité élevée la nicotine, élément qui favorise une addiction importante au tabac. Puis nous retrouvons du cadmium - du polonium (élément radioactif) - de l'acétone - du goudron - du monoxyde de carbone - du mercure - de l'arsenic - du plomb - etc

LES VERTUS DU THÉÂTRE

Cette année encore, les élèves des classes de CE2/CM1 de Mme Combot et de CM1/CM2 de Mme Leteissier ont participé à 17 séances d'atelier théâtre avec le comédien Gilbert Rault. Au cours de ces séances, les enfants ont approfondi des jeux d'improvisation.

Le vendredi 14 avril, à la « Sall'Inn », les enfants ont pu montrer le résultat de leur travail devant les élèves de GS/CP, les CE1, les parents et les élus. Les élèves de CE2/CM1 ont interprété une saynète d'après un texte intitulé « La Vieille ». Ceux de CM1/CM2 ont joué des personnages de l'histoire de « Barbe Bleue », revue et corrigée par Gilbert Rault.

Les élèves semblaient très à l'aise, avec un rôle bien défini et c'était un réel plaisir de les voir évoluer sans appréhension.



MOMENT DE STRESS POUR FRANCHIR UNE NOUVELLE ÉTAPE

Mardi 27 juin 2023, les enseignantes ont organisé une cérémonie à l'occasion du passage des élèves de la Grande Section de maternelle au Cours Préparatoire. Madame VARNIER a rappelé sa satisfaction d'avoir constaté la progression des enfants au cours des trois années passées avec elle. Madame LEGRAND n'étant présente que depuis la dernière rentrée a précisé qu'elle ne les avait connus qu'une année, mais qu'elle avait été ravie de travailler avec eux et les a rassurés sur le changement qu'ils vont connaître après les vacances.

Les enfants ont ensuite accompagné Madame GRENET, leur future maîtresse qui leur a donné des explications sur sa façon de travailler. Au cours de la visite des locaux, elle s'est attardée plus particulièrement à leur faire découvrir leur nouvelle classe.

Démarche essentielle pour les enfants qui leur permet de se trouver des points de repère et faciliter leur intégration lors de la rentrée de septembre. A noter également, que les enfants ont été initiés à une nouvelle pratique de la cantine en self-service avant les vacances d'été, afin d'appréhender les changements de la rentrée....



LE TEMPS DES « AU REVOIR » A SONNÉ

Pour la dernière journée de classe, les institutrices sont reparties les bras chargés de petits présents offerts par les élèves en remerciement d'une année riche de connaissances qui vient de s'écouler. Durant ces 10 mois, l'apprentissage de la lecture, du calcul, de l'écriture, de la découverte du monde a rythmé leurs journées, semaine après semaine, liant ainsi une complicité avec leur enseignante.

Pour ce dernier jour de classe, Sandrine et Laurence, ont offert aux enfants de la garderie des friandises et un goûter amélioré !

La garderie c'est près d'une trentaine d'enfants chaque jour à accueillir le matin et le soir. Selon la période de l'année des activités manuelles et des jeux sont proposés par nos deux animatrices, pour distraire et occuper les petits loups !



KERMESSE ANNUELLE DU GROUPE SCOLAIRE

La pluie tombée en ce début d'après-midi du Jeudi 29 juin, s'est estompée permettant ainsi aux enseignantes, de réaliser la kermesse attendue avec impatience par les élèves.

Les tables prêtées par la mairie et les jeux en bois récupérés auprès du Drakkar, ont été installés dans la cour et sous le préau de « La Salicorne ». Ils ont ainsi permis aux enfants de passer une après-midi de détente et festive. Pendant ce temps sur le plateau d'évolution, d'autres participaient à un petit tournoi de basket, à une course en sacs et sur un gros ballon, ainsi que des jeux d'adresse, sous la surveillance et les conseils des parents venus en nombre pour proposer leur aide.

Il faut noter cette année, la participation des enfants de MS et GS de maternelle à ces festivités. Chaque enfant de la maternelle au CM2, est reparti avec un petit sac contenant 5 lots gagnés lors de sa participation aux différentes animations.



IL FAUT SORTIR DU CADRE

C'est sur ce thème imposé par l'éducation nationale, que nos jeunes élèves nous ont offert le mardi 6 juin à la Salle Corentin Anquer, un très beau spectacle préparé de main de maître par Claire, la professeure de musique, et les enseignantes. Les élus, ainsi que les parents venus en nombre, ont pu apprécier cette représentation.

Pour la première fois cette année, cette animation a réuni tous les élèves de la petite section de maternelle aux plus grands de CM2, organisation qui a enchanté tous les spectateurs.

Avec Claire à la guitare, Sylvain et Yannick à la sonorisation, les enfants nous ont emmenés dans un tourbillon de chansons diverses. Nous avons pu admirer les enseignantes de maternelle qui ont dansé pour accompagner leurs petits élèves dans « une danse des canards » endiablée, puis Mme Grenet œuvrant aux percussions et tout cela dans une ambiance fort agréable.

Puis, il a fallu passer aux choses sérieuses pour nos 23 élèves de CM2 qui ont entamé une nouvelle étape dans leur scolarité, en intégrant le Collège en septembre. Ce fut alors l'occasion, pour M. le Maire et Mme Artur, adjointe de la commission scolaire, de procéder à la remise des prix. Chaque enfant a reçu un dictionnaire d'anglais, de très beaux livres que chacun a choisi (livres offerts par la mairie et l'éducation nationale), ainsi que le livret « A la découverte de ta commune » pour l'aider à comprendre le fonctionnement d'une municipalité.



QUEL COURAGE POUR LA REPRISE...

Cette année, il n'y a eu aucun souci particulier pour la rentrée qui s'est déroulée, le lundi 4 septembre. Sous un soleil radieux, nos élèves pleins de courage, ont repris le chemin de l'école et retrouvé avec plaisir leurs enseignantes.

86 enfants du CP au CM2 ont été accueillis par Madame Hamon directrice de l'école et leurs enseignantes. Pour les maternelles 50 enfants parmi lesquels 15 « petites sections » ont eu le privilège d'arriver pour 8h45 et ont été reçus dans un premier temps par Sandrine et Isabelle. Leurs parents ont pu rester dans les classes jusqu'à 9h15.



Lors de leur première récréation, les enfants de « La Salicorne » ont eu la surprise de découvrir qu'un panier de basket avait été installé près du plateau d'évolution, panier tant réclamé l'an passé par ceux qui se sentaient un peu lésés par rapport aux « footeux » qui squattaient le terrain. Coût de l'installation 3 290 € HT.



VIE DE CHÂTEAU À LA GARDERIE DE LA MATERNELLE

Pour nos ATSEM de l'école maternelle, la période des vacances scolaires est bien souvent synonyme de ménage, rangement, lavage du linge, etc... Mais c'est sans compter sur leur esprit créatif. Leur souhait constant est celui d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions, avec l'envie réelle de les surprendre et leur apporter bien-être et joie.

Sandrine et Isabelle ont déniché la maquette d'un « château » qui se trouvait dans un local de l'école et avec beaucoup de plaisir ont décidé de le construire. Quelle ne fut pas la surprise des enfants en rentrant de vacances, de trouver cette magnifique construction, installée dans un petit coin de la garderie.





Suivez l'actualité et les alertes de la Commune avec l'application gratuite PanneauPocket







NOUVEAUTÉS

De nouvelles pancartes ont fait leur apparition, mardi 7 novembre dans l'environnement de l'école « La Salicorne ». L'ancienne pancarte plastifiée indiquant la garderie n'a pas résisté aux intempéries, nous l'avons remplacée par un matériau plus approprié et un graphisme très coloré, rappelant ce lieu dédié aux enfants.



Dans la cour de l'école, un banc est dédié depuis l'an passé à « l'Amitié ». Chaque enfant dans la peine peut s'asseoir un moment et les adultes ou les camarades peuvent le rejoindre pour parler et le consoler. L'affiche réalisée par une AESH, a subi également les outrages du temps. Celle-ci méritait d'être pérennisée par un support plus durable et illustrée de personnages souriants. Ces deux pancartes ont été réalisées et posées par EPH, entreprise de la ZI de Rouxmesnil-Bouteilles.

EMBELLISSEMENT DU « PRÉAU » DE L'ÉCOLE MATERNELLE « LES FARFADETS »

Lors de la rentrée scolaire de septembre 2023, les enfants de l'école maternelle « Les Farfadets », ont pu découvrir le magnifique préau construit pendant les vacances d'été. Ils apprécient cet abri qui les protège de la pluie et des rayons du soleil qui tapent assez fort certains jours. Le coût de cette réalisation s'élève à 96 914,05€ HT (116 296,86€ TTC) compensé par une subvention de 30% du coût réel, soit 29 074,22€ accordée par arrêté du 10.07.2023 au titre de la « dotation d'équipements des territoires ruraux ».

Pour embellir cette structure dont les supports en acier galvanisé étaient peu chaleureux, nous les avons matérialisés par des stickers géants en forme de crayons de couleur.

L'entreprise EPH de Rouxmesnil-Bouteilles a réalisé ce décor le vendredi 3 Novembre. Chaque poteau recouvert d'une teinte différente donne une belle allure à ce préau. Le coût de cette réalisation s'élève à 1 338€ TTC



BANCS DE LA MATERNELLE

Dans la continuité des travaux d'amélioration réalisés dans la cour de l'école maternelle et pour répondre à la demande formulée par le corps enseignant de pouvoir bénéficier de bancs, la commission scolaire a répondu favorablement.

Des bancs multicolores de tailles adaptées pour petits et grands ont été commandés et ont pris place dans l'espace de jeu, ainsi les enfants pourront se détendre et bavarder avec leurs camarades sans crainte de se salir !



VIVE NOS PETITES REINES ET NOS PETITS ROIS

Autant de reines et de rois réunis en un seul endroit, ça ne s'est jamais vu. Mais nos cuisiniers Didier et Virginie ont réussi ce merveilleux tour de magie le vendredi 20 janvier 2023, en préparant pour nos petits écoliers, la traditionnelle « galette des rois » qu'ils avaient réclamée et que tous attendaient avec impatience.

Afin de faire la surprise à un grand nombre d'élèves, Didier a généreusement parsemé des fèves dans ses galettes à la frangipane, qu'il avait préparées avec un très grand plaisir, en espérant qu'elles seraient appréciées de tous.



SEMAINE DES PETIT(ES) / CHEFS(FES) 2023

Les membres de la commission scolaire ont souhaité renouveler cette année, l'animation proposant à nos petits élèves, d'être acteurs de la préparation de leurs menus.

Les enseignantes de toutes les classes, de la PS au CM2, ont souhaité participer à cette expérience qui s'est appelée « Les menus des petits(tes)-chefs (ffes) ». Chaque classe devait préparer 2 menus complets selon le thème choisi : végétarien - poisson - viande - traditionnel - régional et international. Nos deux cuisiniers ont adhéré à ce projet.

Les enfants accompagnés de leurs enseignantes ont donc travaillé sur ces thèmes du début mars à la mi-avril, afin de remettre leurs menus à nos cuisiniers le 11 avril, avant les vacances de printemps pour être opérationnels au retour. Pendant cette période, les enfants de chaque classe ont eu le privilège de rendre visite à Didier dans sa cuisine, où il leur a expliqué comment il organisait ses préparations et en quoi consistait son travail.



Ces plats cuisinés par Didier et Virginie, à partir de produits frais et de saison, ont été servis au cours des semaines 18 et 19, soit du 2 au 5 mai et du 9 au 12 mai.

Monsieur le Maire et les membres de la commission scolaire ont souhaité à cette occasion, inviter les élus, les enseignantes et les parents d'élèves délégués, pour la dégustation de l'un des menus le mardi 09 mai. Pour clôturer cette belle initiative, chaque enseignante a reçu un livre sur les thèmes du potager, de la cuisine, de l'alimentation, ainsi qu'un diplôme contenant tous les menus cuisinés.

GRAND CHANGEMENT À LA CANTINE...

Quelle ne fut pas la surprise de nos cantiniers en entrant dans le réfectoire, au retour des vacances de la Toussaint, de constater un énorme changement.

En effet, le mobilier un peu « vieillot » qui avait vu défiler de nombreux enfants à l'heure des repas, a été remplacé par du mobilier moderne et coloré, apportant de la gaieté dans la cantine.

Élus et employés communaux ont travaillé d'arrache pied le 31 octobre, maniant tournevis ou autres outils, afin que tout soit prêt pour la rentrée.

Les tables rondes pour les maternelles sont assorties à des petites chaises de couleur « jaune tournesol » pour les petites sections et « bleu turquoise » pour les moyennes et grandes sections.

Pour les grands, l'option s'est portée sur des tables de 4 et 6 places. Ces dernières ont remporté un franc succès chez les enfants qui peuvent ainsi manger avec leurs camarades, ce qu'ils ne pouvaient faire sur une table de 4. Les chaises de couleur « verte » ou « fuschia » ont fait l'unanimité.

Ce choix est le résultat d'une concertation commune entre les élus, le personnel de la cantine et nos cuisiniers.

Le matériel est fabriqué en France par la Société LAFA COLLECTIVITES, le fournisseur est Sté QUALEPI de DIEPPE. Coût total de cet achat : 14582,02€ TTC (HT 12 151,68€).



FESTIN DE NOËL



Quelle surprise pour tous nos élèves de la « petite section au CM2 » de déguster le jeudi 14 décembre à l'heure de la cantine, un excellent repas pensé de longue date et préparé avec beaucoup de plaisir et d'attention par nos cuisiniers Didier et Virginie. Les enfants ont pu déguster du saumon fumé et son accompagnement, suivi du boudin blanc avec des pommes de terre sautées, tomates à la provençale et champignons farcis, pour terminer par du fromage et un nougat glacé avec son coulis de fruits rouges, le tout accompagné de jus d'orange et de soda.

Nous espérons que les enfants ont su apprécier ce menu de fête qui leur était proposé.

Ce repas fut marqué par l'anniversaire de Mme Leteissier, qui pour l'occasion s'est vu remettre quelques fleurs et en accompagnement le chant de « Joyeux anniversaire » entonné par tous les enfants du réfectoire !!

LIRE ET COMPRENDRE SA TAXE FONCIÈRE

Les impôts locaux regroupent essentiellement la taxe foncière et la taxe d'habitation sur les résidences principales et secondaires, payées par celui qui possède le logement. Ces impôts servent à financer le budget des collectivités locales, principalement les communes.

Depuis 2008 la municipalité n'a pas augmenté la part communale, cependant en 2014 son taux est passé de 13.20% à **15.12%**, explication : la différence de 1.92% est un basculement de la ligne budgétaire du syndicat intercommunal de l'électricité (devenu le SDE76) vers la part communale, cela n'a représenté aucune augmentation pour le contribuable. Depuis 2021, vous remarquerez également que le taux est de **40.48 %**, c'est tout simplement parce que la part du département de 25.36 % est maintenant allouée à chaque commune de Seine Maritime.

TF	commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total cotisations
2008	13.20 %							
2013	13.20 %	1.92 %						
2014	15.12 %							
2019	15.12 %			25.36 %	0.123 %	12.51 %		
2020	15.12 %			25.36 %	0.100 %	14.21 %		
2021	40.48 %				0.113 %	14.22 %		
2022	40.48 %				0.124 %	14.22 %	0.433 %	
2023	40.48 %		1.50 %		0.111 %	14.22 %	0.434 %	

Les taxes spéciales sont destinées à l'Établissement Public Foncier de Normandie dont le métier consiste à acquérir des terrains en vue de l'aménagement par des tiers de nouveaux quartiers, d'équipements publics ou encore de construction de logements. Elle ne dépasse pas 1 %.

La taxe ordures ménagères ou TEOM a un taux fixé par l'agglo de Dieppe Maritime (c'est une de ses attributions) pour la gestion des déchets dans notre commune. Elle n'a aucun lien avec la quantité et doit toujours être à l'équilibre, le taux de TEOM s'accroît à cause de l'augmentation des charges (surtout le carburant) et il est demandé aux habitants de réduire leurs déchets : tri, compostage... pour que ce taux reste raisonnable (pas d'augmentation depuis 2021).

La taxe GEMAPI est la taxe sur la Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations, elle sera délibérée chaque année à l'agglo de Dieppe Maritime et entre en vigueur pour la première fois en 2022.

La taxe inter communalité est une taxe fixée par l'Agglo de « Dieppe Maritime » pour subvenir aux besoins propres de fonctionnement de notre communauté d'agglomération.

La base de calcul de tous ces pourcentages correspond à la valeur locative cadastrale de votre logement, elle est revalorisée tous les ans par l'Etat. Quand par exemple votre cotisation pour la commune a une variation positive de +7.01 % c'est tout simplement parce que la base ou valeur locative a augmenté de +7.01 %

Les frais de gestion de la fiscalité directe locale qui sont à la fin de votre feuille d'impôts sont perçus directement par l'Etat.



CHERCHEUR DE PAPILLONS

Installé en 2021 dans le château de Rosendal à Rouxmesnil-Bouteilles, Bernard Dardenne Directeur technique à la retraite, a consacré une bonne partie de son temps libre à l'étude des insectes et particulièrement des papillons, dont la collection représente près de 50 000 espèces différentes, dans l'objectif de toujours mieux les connaître et de contribuer à leur protection en participant à différents conseils scientifiques régionaux et nationaux.

Aujourd'hui, Bernard ne procède plus à des prospections dynamiques diurnes et nocturnes. Il récolte cependant les quelques lépidoptères piégés dans le hall d'entrée de sa résidence. Une nouvelle espèce de papillon a été découverte sur le territoire français et qui plus est, à Rouxmesnil-Bouteilles.

C'est ainsi, que notre chercheur de papillons a décelé la présence en 2022 de trois spécimens de *Blatobasis lacticolella*, papillon de la famille des *Blastotusidae*, espèce qui n'était pas encore répertoriée en France qui vient s'ajouter aux 5200 recensées jusqu'à présent (cependant des observations ont été faites en 2012 dans le département du Nord mais celles-ci n'ont pas été publiées). Ce papillon est une espèce européenne de plusieurs pays riverains de la Manche et de la Mer du Nord : Grande Bretagne, Belgique, Pays Bas, Suède et Danemark. Ces nouvelles mentions en Seine-Maritime sont les plus méridionales connues à ce jour.



L'observation de ces 3 spécimens de *Blatobasis lacticolella* met en évidence leur bonne implantation dans le bois de Rosendal. Le succès de leur présence est lié aux sources alimentaires très diversifiées pour les chenilles telles que les feuilles mortes et les divers végétaux... Alors que la nature est en constante régression nous pouvons nous réjouir de la découverte dans notre commune d'une espèce de papillon nouvelle pour la France.



Egt
MAISON pour Tous

Accueil de l'EGT
6 rue Verdier Monetti
76880 Arques la Bataille
02 35 85 54 08
Ouvert le lundi de 14h à 18h
et du mardi au vendredi de 9h à 12h / 14h à 18h

Pôle adulte / sénior

- Ateliers cuisine**
Les mardis, mercredis et jeudis de 9h à 12h à la salle Nelson Mandela
- Balade nature**
Groupe de marche les vendredis
- Club country**
Les jeudis de 19h15 à 20h45
Salle Alice Guy
- Atelier couture intergénérationnel**
Les mercredis de 14h à 18h
Site Ernest Carnot (Regma)
- Collectif séniors**
Groupe de personnes investies dans des actions pour financer un voyage
- Gymnastique**
Gym renforcement musculaire, fitness les lundis de 18h30 à 19h30 et les jeudis de 18h à 19h
Gym douce les mardis de 18h à 18h45
Salle Alice Guy
- Multimédia**
Les mardis de 14h à 15h30 à la maison du Vallon de Rouxmesnil-Bouteilles
Inscription en mairie

Pôle solidarité

- Filleul d'âge**
Devenez bénévole et passez un moment convivial avec nos aînés
- Jardin**
En fonction de la saison et de la météo - Aux jardins ouvriers - Parcelle 39B
- Bricol'âge**
Réalisation de petits bricolages par des bénévoles
- Vestiaire**
"La petite fringuette"
Dépôt des vêtements les lundis de 10h à 11h30
Vente des vêtements les mercredis et vendredis de 14h à 17h
17 rue Saint Julien à Arques la Bataille
- Transport**
Transport pour les courses, RDV administratifs et médicaux
- La petite conserverie**
Mise en bocaux de légumes et de fruits cuisinés

JEAN-BERNARD LEGRAND
EST À VOTRE SERVICE 7J/7
POUR TOUS TRANSPORTS
GARES - AÉROPORTS - VSL
Jb.legrand@live.fr



JB TAXI Licence N°1 ROUXMESNIL BOUTEILLES

06 79 19 57 89

jb.legrand@live.fr à votre service 7J/7

Jean-Bernard LEGRAND Pour tous transports
gares navettes aéroports
transports assis médicalisés

PERMANENCE DU CONSEILLER NUMÉRIQUE
GRATUIT ET SANS RENDEZ-VOUS

- PRENDRE EN MAIN UN ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE (ORDINATEUR, SMARTPHONE, TABLETTE...);
- NAVIGUER SUR INTERNET; ENVOYER, RECEVOIR, GÉRER SES COURRIELS;
- INSTALLER ET UTILISER DES APPLICATIONS UTILES SUR SON SMARTPHONE (PANNEAUPOCKET...);
- CRÉER ET GÉRER (STOCKER, RANGER, PARTAGER) SES CONTENUS NUMÉRIQUES;
- APPRENDRE LES BASES DU TRAITEMENT DE TEXTE;
- ÉCHANGER AVEC SES PROCHES;

RÉALISATION DE DÉMARCHES EN LIGNE (IMPÔTS, CPAM, PROCURATIONS...)

TOUS LES MERCREDIS - 14H00 À 17H00
À LA MAISON DU VALLON DE ROUXMESNIL-BOUTEILLES

UN SERVICE PROPOSÉ PAR DIEPPE-MARITIME ET FRANCE SERVICES

INFORMATIONS...

Règlementation de la collecte des ordures ménagères

Par arrêté municipal du 13 septembre 2023, les conteneurs doivent être déposés sur le domaine public **UNIQUEMENT la veille de la collecte à partir de 18h** et devront être retirés le jour de la collecte **AVANT 19h**. Ceux-ci doivent être fermés et non débordants. Aucun déchet ou résidu ne doit être déposé en dehors. Cela pour des raisons d'hygiène et d'environnement et pour le bien de tous.

Rappel des obligations pour les propriétaires de chiens

Par arrêté du 2 avril 2021, la divagation des chiens et des chats est interdite. Les animaux errants seront capturés et déposés en fourrière. **Les chiens même accompagnés doivent être tenus en laisse.** Il est rappelé également, que tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen au ramassage des déjections canines et de déposer celles-ci dans un contenant approprié (même sous sac plastique !!).

Les infractions constatées feront l'objet d'un procès-verbal et réprimées conformément aux lois et règlements en vigueur.

NAISSANCES

HU Julia - Née le 07/01/2023
 MAUBERT Raphaëlle - Née le 27/06/2023
 FOLOPPE Agathe - Née le 30/10/2023
 PIERRE ESNOL Ambre - Née le 03/11/2023
 HAREL Zélie - Née le 30/11/2023
 HEUZÉ Nély - Né le 22/04/2023

MARIAGES

HAREL Arnaud et HEURTAUX Hélène - Le 18/02/2023
 GIFFARD Michel et QUEVAL Carole - Le 25/03/2023
 LE HER Tanguy et PELAZZA Mégane - Le 25/03/2023
 DELÉPINE Sébastien et IAVAMALALA Fleurette - Le 10/06/2023
 BIGNON Éric et MÉNIVAL Valérie - Le 10/06/2023
 BOUDET Claude et DUSSAUX Annie - Le 17/06/2023
 FORTIN Dimitri et PAQUET Marine - Le 24/06/2023
 BUZELIN Greg et LIÉNARD Louise - Le 22/07/2023
 VAUCLIN Sébastien et LELEU Mylène - Le 05/08/2023
 LESUEUR Anthony et VENEMBRE Sophie - Le 21/10/2023

DÉCÈS

MAHIEUX Robert - Décédé le 27/12/2022
 MARINIER Michel - Décédé le 03/01/2023
 CARPENTIER Renée - Décédée le 27/01/2023
 PETIT Monique - Décédée le 31/01/2023
 LOMNANCIK Liliane - Décédée le 05/04/2023
 SAVOYE Maurice - Décédé le 17/04/2023
 PETITEVILLE Claude - Décédé le 19/04/2023
 COMES Gérard - Décédé le 29/04/2023
 BÉRÉZAY Jean-Yves - Décédé le 05/05/2023
 GENESTE Francis - Décédé le 03/06/2023
 ADRIANSEN Jacqueline - Décédée le 28/06/2023
 DELÉPINE Gilbert - Décédé le 06/09/2023
 GOSSELIN Daniel - Décédé le 19/10/2023
 JEAN Geneviève - Décédée le 23/10/2023
 GUÉROUT Michel - Décédé le 20/11/2023
 RIMBERG Alain - Décédé le 20/11/2023

CALENDRIER DES FÊTES 2024

Attention les dates des manifestations programmées sont susceptibles d'être modifiées, suivre l'actualité en temps réel sur : rouxmesnil-bouteilles.fr ou sur l'application PANNEAUPOCKET

JANVIER

Samedi 13 : Salle des Saulniers - Galette du Tennis
 Dimanche 14 : Salle C. Ansquer - AG du Tir club
 Mercredi 17 : Salle des Saulniers - Galette de la Gym
 Dimanche 21 : Salle C. Ansquer - Galette des rois des Aînés
 Samedi 27 : Sall'Inn - AG de la pétanque

FÉVRIER

Dimanche 11 : Salle C. Ansquer - Cérémonie du crash du Libérateur B24
 Mardi 20 : Salle Des Saulniers - AG des Anciens Combattants

MARS

Samedi 16 et dimanche 17 : Salle C. Ansquer - Rencontre inter-groupe Hémisphère
 Samedi 23 : Salle C. Ansquer - Soirée dansante du Tennis
 Mercredi 27 : Salle des Saulniers - AG des Jardins ouvriers

AVRIL

Dimanche 7 : Salle C. Ansquer - Brocante de l' APE
 Dimanche 28 : Terrain de Foot - Brocante du Basket
 Dimanche 28 : Souvenir des Déportés - Place Lepront

MAI

Dimanche 8 : Place Lepront - Commémoration du 8 mai
 Du samedi 11 au dimanche 19 : Salle C. Ansquer -Expo photos du PCRB

JUIN

Mardi 4 : Salle Ansquer - Spectacle de fin d'année de l'école
 Du mercredi 5 au dimanche 9 : Salle Ansquer - Musique Irlandaise SYDEMPAD
 Dimanche 9 : Terrain de foot - Brocante du Tennis
 Dimanche 9 : Élections Européennes
 Dimanche 14 : Salle C. Ansquer - AG du Basket
 Samedi 15 : Salle C. Ansquer - Soirée dansante du Basket
 Samedi 22 : Salle C. Ansquer - Soirée estivale
 Samedi 29 : Salle C. Ansquer - Spectacle de danse - Kid's Dance

JUILLET

Les Lundis et Mercredis : Les Après-midi de Juillet
 Dimanche 14 : Salle des Saulniers et Parc du Prieuré - Festivités du 14 Juillet

SEPTEMBRE

Mercredi 11 : Maison du Vallon - AG de Kid'S Dance
 Mercredi 18 : Salle des Saulniers - AG de la Gym
 Samedi 21 : Mairie - Journée du patrimoine
 Samedi 28 et dimanche 29 : Salle C. Ansquer - Concert Cuivres'N Caux

OCTOBRE

Jeudi 3 : Salle des Saulniers - Récompenses des maisons fleuries
 Dimanche 6 : Salle des Saulniers - Marche solidaire - Octobre Rose
 Samedi 5 : Salle C. Ansquer - Soirée country de l'EGT
 Dimanche 20 : Salle C. Ansquer - Repas des Aînés

NOVEMBRE

Samedi 2 : Sall'Inn - Boom de l' APE
 Du samedi 9 au dimanche 17 : Salle C. Ansquer - Expo des arts photographiques
 Lundi 11 : Place Lepront - Commémoration Armistice 1918
 Jeudi 14 : Sall'Inn - Récompenses des jeunes sportifs
 Samedi 23 : Accueil des Nouveaux Habitants et les naissances de l'année
 Samedi 30 et Dimanche 1^{er} dec : Salle C. Ansquer - Marché de Noël de Dés Fils

DÉCEMBRE

Jeudi 5 : Place Lepront - Souvenir des victimes de la guerre d'Algérie
 Vendredi 13 : Salle des Saulniers - Distribution des colis aux Aînés
 Jeudi 19 : Salle C. Ansquer - Spectacle de Noël

Mairie : accueil@mairie-rb.fr
 Tél. : 02.35.84.30.55
 Vidéo de la commune :



LES HORAIRES DE LA MAIRIE :

Lundi : de 10h à 12h et de 14h à 16h
 Mardi : de 10h à 12h et de 16h à 18h
 Jeudi : de 10h à 12h30
 Vendredi : de 10h à 12h et de 14h à 16h à 16h

LES HORAIRES DE TONTE :

Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 20h
 Le samedi : de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
 Le dimanche et jours fériés : de 10h à 12h

COLLECTE DES DÉCHETS (06.13.98.41.63) :

Ordures ménagères (poubelle à couvercle noir) : le jeudi de toutes les semaines
 Déchets recyclables (poubelle à couvercle jaune) : le mardi en semaine paire

(Document papier sur demande en mairie)

LES ASSOCIATIONS COMMUNALES :

BASKET CLUB (BCR)

Président : LAMARCHE Bertrand
 Tél. : 06.05.38.37.33

ASSOCIATION DE TENNIS (ATRB)

Président : AMICHAUD Jean-Paul
 Tél. : 06.74.11.09.80 ou 09.62.07.50.66

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Présidente : PETITEVILLE Christine
 Tél. : 02.35.84.15.11

TIR CLUB

Président : FLISAR Philippe
 Tél.: 02.35.06.04.74

FOOTBALL AMÉRICAIN « LES PIRATES »

Président : DUMONT Thierry
 Tél.: 06.35.36.49.39

KID'S DANCE

Présidente : CAILLY Cindy
 Tél.: 06.59.52.70.80

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Présidente : REINE Jeanine
 Tél. : 06.31.36.52.75

GROUPE FOLKLORIQUE HÉMISPHERE

Présidente : COSTENTIN Brigitte
 Tél.: 06.49.30.59.65

ASSOCIATION DES JARDINS OUVRIERS DE ROUXMESNIL BOUTEILLES

PIEDNOEL Philippe
 Tél : 06.19.93.62.33

PHOTO CLUB (PCRB)

Président : BAUDER Gilbert
 Tél. : 06.11.03.16.79

CUIVRES'N CAUX

Président : PAVIE Victor
 Tél.: 06.87.09.99.33

DÉS-FILS ROUXMESNIL

Présidente : NOEL Sylvie
 Tél. : 07.89.80.09.69

AMICALE DE PÉTANQUE ROUXMESNILAISE

Président : HERMENT Noël
 Tél. : 06.16.35.11.92

DESSINE-MOI UN SON

Président : PLESSIER Xavier
 Tél. : 06.83.35.08.91

LES ÉCOLES :

Groupe Scolaire du Vallon Les Farfadets/
 La Salicorne
 Directrice : HAMON Florence
 Tél: 02.35.84.35.17

A.P.E (Association des Parents d'Élèves)

Présidente : Gaëlle LÉCUYER
 Tél: 06.72.33.84.17

DIVERS :

Assistante Sociale :

Centre Médico Social Département de la Seine-Maritime (CMS)
 Tél. : 02.35.84.11.88
 4, Allée des Ormes – 76200 DIEPPE

Paroisse de Dieppe Ouest :

02.35.84.21.65

Les alertes et informations de votre mairie sont sur PanneauPocket



Scannez-moi

Retrouvez quotidiennement l'actualité communale sur le site internet : www.rouxmesnil-bouteilles.fr